



Déclaration du SE Unsa à la CAPD du 14 décembre 2016

Cette CAPD des promotions est la dernière que nous vivons sous cette forme.

Nous allons voir disparaître la note qui chiffrait la valeur professionnelle des collègues mais pouvait aussi maintenir les enseignants dans un statut infantilisant.

Ce temps-là devrait disparaître avec l'arrivée du PPCR.

Pour le SE-Unsa, pas de quoi pousser des cris de joie pour autant. Si l'occasion est devant nous de refonder totalement les relations entre corps enseignants et corps d'inspection, il faudra du temps pour construire un nouveau rapport professionnel,.

J'aime à citer Patrick Roumagnac, dont le progressisme n'a d'égal que son humilité. Patrick Roumagnac est, rappelons-le, le Secrétaire Général du syndicat majoritaire des Inspecteurs de l'E.N., le SI.EN-Unsa.

Patrick dit, dans un communiqué de presse du 24 novembre 2016 :

« La mise en place des nouvelles procédures d'évaluation des enseignants apparaît comme une modification radicale des relations au sein des structures d'enseignement entre les personnels enseignants et d'encadrement.

Cette démarche qui s'inscrit parfaitement dans la dynamique de la Refondation de l'École remet radicalement en cause des modalités relationnelles qui ont fait la preuve de leurs limites et qui sont aujourd'hui en total décalage tant avec les ambitions du système éducatif qu'avec les légitimes attentes de tous les personnels en termes de conditions de travail. »

Comme il a raison, monsieur Roumagnac !

Pourtant dans le même temps, Patrick Roumagnac s'inquiète, à juste titre, des moyens qui seront mis en œuvre pour que le « changement de logiciel » annoncé dans les Relations Humaines au sein de l'EN ne fasse pas « pschitt ». Il appelle à une réelle formation des cadres, sans laquelle rien ne sera possible. Je le cite à nouveau :

« Le SI.EN UNSA a insisté pour que l'ensemble des cadres (recteurs, IA-DASEN, inspecteurs, chefs d'établissement, responsables administratifs des rectorats et des DSDEN) bénéficient de cette formation. (...) force est de constater qu'à ce jour rien n'a été entrepris. »

Concernant le PPCR et son nouveau logiciel de GRH, le SIEN-Unsa a raison d'insister. Au nom du SE-Unsa, je voudrais dire ici tout le respect et la convergence d'analyse que nous avons pour le positionnement des militants du SI.EN-Unsa.

En conclusion, Mesdames et Messieurs les IEN, avec ou sans formation, vous aurez un gros défi à relever : vous aurez à porter cette réforme-là, celle de la refondation du « management » des corps enseignants. Vous aurez aussi à l'expliquer aux enseignants qui ont énormément d'attentes et de besoins accumulés depuis si longtemps.

Merci de ne pas les décevoir !

Je vous remercie pour votre attention

Magali Leclaire